

Abdullah Gül : La Turquie a accompli une révolution silencieuse

mardi 11 novembre 2008, par [Christian Makarian](#), [Ulysse Gosset](#)

Il a été Premier ministre, puis ministre des Affaires étrangères, avant d'assumer la charge de président de la République turque au terme d'une élection mouvementée. C'est dire si ce quinquagénaire, proeuropéen tout en étant issu de la mouvance islamiste, connaît les arcanes politiques et diplomatiques.

Pour L'Express et France 24, il a accepté de répondre aux questions qui se posent au sujet de la Turquie, y compris les plus embarrassantes.

La Turquie est-elle vraiment à l'abri d'un nouveau complot ou d'un coup d'Etat ?

Ces hypothèses ne sont plus plausibles dans la Turquie actuelle. Les dangers dont vous parlez étaient hier imaginables mais ne sont plus vraisemblables aujourd'hui. Certes, quand on regarde notre passé politique, on trouve des hauts et des bas. C'est vrai. Mais aujourd'hui, vous le voyez, nous menons à bien des procès importants, avec des actes d'accusation en bonne et due forme, et la défense peut s'exprimer librement... Si un crime ou si un délit a été commis, quel qu'il soit, des tribunaux indépendants sont parfaitement en mesure de procéder à un jugement. Il existe en Turquie un système de droit qui fonctionne. Cela s'inscrit dans la perspective des négociations visant à l'adhésion à l'Union européenne. Il nous faut remplir les critères politiques de Copenhague : la démocratie, la suprématie du droit (au niveau des normes européennes), et le respect des droits de l'homme (là aussi, au niveau des normes européennes). On ne peut pas démarrer les négociations d'adhésion si ces conditions ne sont pas remplies. Nous avons donc procédé à des réformes vraiment radicales, que certains ont qualifiées de « révolution silencieuse ».

La Commission européenne vient de rendre son rapport d'avancement portant sur la modernisation de la Turquie. Ce constat contient des réserves. Est-ce que cela vous inquiète ?

Le processus de négociation d'adhésion à l'Union européenne est un processus de transformation de la Turquie. Nous avons effectué des réformes tout à fait radicales, mais nous sommes loin d'avoir fini. Nous avons encore beaucoup à accomplir. Nous ne le faisons pas pour satisfaire l'Union européenne, pour que les Européens nous voient d'un bon oeil. Nous le faisons parce que notre peuple a le droit d'avoir accès à ces réformes. Même si l'Union européenne n'existait pas, nous devrions moderniser la Turquie de nous-mêmes, élargir les libertés de la façon la plus étendue possible pour que le peuple turc puisse en jouir. Le pluralisme, la transparence, l'égalité... ce sont des besoins qui vont dans le sens de l'intérêt de la Turquie et du peuple turc. Nous y travaillons. Peut-être aurait-il fallu agir plus rapidement. C'est ce que je pense. Mais, comme vous le savez, il y a des considérations économiques, des questions de politique intérieure qui ont ralenti les choses, notamment l'année dernière.

Vous êtes issu d'un mouvement politique d'inspiration islamiste. Est-ce que vous êtes très religieux, est-ce que vous effectuez vos prières tous les jours, est-ce que vous allez à la mosquée tous les vendredis ?

Il faut séparer la religion de la politique. Dans notre pays, une grande majorité du peuple est musulmane. Cela relève du domaine personnel. J'ai la foi et, dans la mesure de ma force, je ferai ce que ma foi juge nécessaire. Mais ce sont des questions privées, qui ne concernent que moi, ou ma famille. Je ne fais pas de distinction entre mes concitoyens, parmi lesquels certains ne sont pas musulmans. Je n'effectue aucune discrimination. Il n'en est pas question. Ma propre conviction, ma propre foi, ne regarde que moi.

Pendant des décennies, il y avait un consensus en Turquie autour de la question de la laïcité. Pourquoi le gouvernement a-t-il voulu modifier ce principe pour autoriser, par exemple, le port du voile à l'université, qui était jusque-là interdit ?

Il n'y a pas que le gouvernement qui ait souhaité cet amendement constitutionnel, voté par une vaste majorité. Au moins deux des partis de l'opposition l'ont également voté. Un seul groupe de partis d'opposition s'est prononcé contre. Plus de 400 députés sur 550 ont voté pour cet amendement constitutionnel destiné à supprimer cet interdit. Mais la Cour constitutionnelle a considéré que cela était contraire à la laïcité et a annulé l'amendement en question. Nous nous plions à cette décision de la Cour suprême.

Ce besoin de pouvoir porter le voile à l'université est difficile à comprendre d'un point de vue occidental...

Pourquoi ?

Parce que, jusque-là, l'université fonctionnait très bien sans cela...

Que voulez-vous dire par « fonctionnait très bien » ?

Le fonctionnement des universités, des écoles, des administrations se faisait dans un consensus laïque - qui était l'une des spécificités de la Turquie. Pourquoi vouloir le modifier aujourd'hui ?

Il faut poser cette question aux partis politiques qui ont voulu changer cette règle. C'est sans doute qu'il y avait une demande en ce sens. La Turquie est une société ouverte. Tout cela est débattu. Ce qui est important, c'est que tous ces sujets puissent être discutés et que tout le monde participe à la discussion. Après quoi les instances constitutionnelles décident, pour ou contre. Et la règle de droit s'impose à tous au final.

Le Prix Nobel de littérature Orhan Pamuk considère qu'il y a toujours une véritable menace pesant sur les libertés des journalistes et des écrivains en Turquie, en raison de l'existence de l'article 301 du Code pénal, qui sanctionne durement « l'humiliation de l'identité turque ». Que répondez-vous ? Et que dites-vous aux Européens concernant cet article, qui devait être aboli mais qui ne l'a jamais été ?

Orhan Pamuk est un écrivain turc qui a obtenu le prix Nobel, et nous en sommes naturellement très fiers. Les intellectuels, les écrivains doivent nourrir la critique. Ils souhaitent pour l'avenir une situation meilleure que celle d'aujourd'hui. Je considère que c'est tout à fait naturel de leur part. Il est vrai qu'il y a eu dans un passé récent une série de procès intentés en vertu de l'article 301. Mais cet article a été modifié. Précisément pendant la période où l'on a dit que le rythme des réformes avait ralenti. Cette disposition a été changée cette année. Désormais, les écrivains ne sont plus jetés en prison pour avoir pris la parole. Vous pouvez dire ce que vous voulez en Turquie.

Vous vous êtes récemment rendu en Arménie, pour assister à un match de football, ce qui a représenté un événement historique. Est-ce que cela signifie que la Turquie est susceptible d'évoluer sur la question arménienne ?

Si vous voulez parler des événements qui se sont produits lors de la Première Guerre mondiale, je tiens à rappeler que tout le monde a souffert durant cette période : les Turcs, les Arméniens, et d'autres. Il y a eu des circonstances tragiques de part et d'autre. Toutes ces souffrances nous attristent tous. Mais dire que les Turcs ont, de façon délibérée, mené un massacre contre leurs propres concitoyens n'est pas vrai. Il faut comprendre ces événements à la lumière de la guerre. Tout le monde était en guerre à l'époque. Nos concitoyens arméniens ont été provoqués par un autre pays alors que nos troupes se battaient sur trois fronts. Je n'y reviendrai pas dans le détail, mais nous répondons aux allégations sur cette question de la façon suivante : étudions ces allégations. Ce n'est pas aux hommes politiques de prendre position sur ces questions. Quelle est l'attitude honnête ? C'est de créer une commission d'historiens indépendante.

Mettons nos archives sans restriction à la disposition de cette commission ! Que cette commission fasse son travail. Et nous devons tous accepter ses conclusions. La République de Turquie a fait cette proposition. Nous sommes même allés un peu plus loin : si la France s'intéresse de près à ce sujet, que la France participe à cette commission.

Néanmoins, le génocide des Arméniens est désormais reconnu par de nombreux Etats démocratiques, et non des moindres. Barack Obama s'est déclaré favorable à la reconnaissance de ce génocide par les Etats-Unis. La position de la Turquie sera-t-elle encore tenable dans l'avenir ?

Je peux parler de la question arménienne. Mais que l'on nous force à reconnaître quelque chose qui n'a pas eu lieu, simplement parce que des hommes politiques l'ont compris dans ce sens, n'est pas une attitude honnête. Ce serait plutôt un problème pour Barack Obama. N'oubliez pas que, pendant un millénaire, les Turcs et les Arméniens ont toujours vécu en paix ensemble. Il n'y a pas eu de conflit entre ces deux peuples. Sauf dans les conditions particulières de la Première Guerre mondiale. Il ne faut pas instiller de la haine pour l'avenir. Aujourd'hui, l'Arménie et la Turquie sont deux pays voisins. Et nous souhaitons développer notre amitié et nos relations avec l'Arménie.

Est-ce que vous avez parlé avec le président arménien du génocide ou est-ce que vous l'avez laissé de côté pendant les entretiens que vous avez eus ensemble ?

Je vais vous dire une chose : nous sommes des gens qui vivent côte à côte dans cette région ! Nous sommes obligés de penser à l'avenir des habitants de l'Arménie. Il faut qu'ils vivent dans la prospérité, qu'ils soient heureux. Il faut qu'ils soient en bons termes avec la Turquie. Il faut que la Turquie soit en bons termes avec eux. C'est pour cela que nous devons aider le processus entre la Turquie et l'Arménie. Regarder les choses de loin et essayer de protéger sa propre identité, se focaliser sur cette animosité, rabâcher tout le temps le même sujet, l'utiliser sans cesse comme un instrument politique ne servira à personne. J'ai écrit au président arménien, M. Sarkissian, pour le féliciter quand il a été élu. Et je lui ai dit que j'espérais pouvoir résoudre les problèmes que nous avons en commun et améliorer nos relations pendant que nous sommes tous les deux présidents. Et le président de la République arménienne, avec beaucoup de courage, m'a invité dans son pays. Je le félicite. J'ai été, moi aussi, critiqué par beaucoup de gens en Turquie. Mais, avec courage, également, j'ai accepté cette invitation et je me suis rendu en Arménie. J'ai été très heureux d'y aller. Nous avons eu des conversations très constructives. Et je souhaite que ces échanges se poursuivent. Il y a beaucoup de sujets, beaucoup de problèmes ; je ne suis pas entré dans les détails de chacun. C'était notre premier échange et je ne voulais pas aborder tous les sujets fâcheux. Le plus important était de créer un bon climat.

Que pensez-vous des intellectuels turcs, comme Orhan Pamuk, qui n'ont pas de difficulté à parler du « génocide » des Arméniens ?

Cela montre justement que tous les points de vue peuvent être exprimés aujourd'hui en Turquie. Que tout peut être désormais débattu. Certains croient que des gens sont jetés en prison dès qu'ils émettent des opinions de ce type. Mais ce n'est pas le cas. On débat de tout. On écrit ce que l'on veut. Il y a même des livres qui sont écrits à ce sujet. Même si je ne suis pas d'accord avec certains points de vue, je ne suis pas d'avis de faire taire les gens qui les expriment. Cependant, s'il y a une idée que je ne veux pas accepter, je ne vais pas non plus m'y soumettre simplement parce qu'elle fait l'objet d'une pression internationale. Les actions de la diaspora arménienne empêchent la normalisation des relations turco-arméniennes.

Concernant les rapports entre l'islam et l'Occident, certains s'inquiètent de voir votre pays participer à la Conférence islamique tout en aspirant à entrer dans l'Union européenne.

Je ne vois pas de contradiction entre le fait que la Turquie soit membre de la Conférence islamique et qu'elle négocie son adhésion à l'Union européenne. La Conférence islamique et l'Union européenne ne sont pas des alternatives exclusives l'une de l'autre dans le monde d'aujourd'hui, caractérisé par la mondialisation. La majorité de la population de la Turquie est musulmane. C'est pour cela que la Turquie est membre de la Conférence islamique. La Russie en est également un membre observateur parce qu'elle

a une forte population musulmane. Mais la Turquie a également commencé à négocier son adhésion à l'Union européenne et continue d'adopter les acquis communautaires. Le fait d'être musulman n'est pas un obstacle pour devenir membre de l'Union européenne. Je ne le pense pas. Quelles sont nos valeurs communes ? La démocratie, le respect des droits de l'homme, l'économie de marché. Nous avons accepté ces principes-là. Par ailleurs, les efforts de la Turquie sont soutenus d'une façon très importante dans le monde musulman. Je pense que la Turquie va apporter une très grande richesse à l'Union européenne en jouant le rôle de pont entre les civilisations .

Curriculum vitae de Abdullah Gül

1950 Naissance à Kayseri.

1983 Economiste à l'Islamic Development Bank, à Djeddah.

1991 Professeur d'économie internationale. Elu député du Refah Partisi (Parti du bien-être).

1996 Ministre d'Etat, porte-parole du gouvernement turc.

2001 Membre fondateur de l'AKP (Parti de la justice et du développement).

2002 Premier ministre.

De 2003 à 2007 Ministre des Affaires étrangères.

28 août 2007 Elu président de la République.

Sources

Source : [L'Express](#), le 7 Novembre 2008